L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 21 AOUT 1885.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable No 150,
rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

20 Actions du Fonds Capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Hermina Doriocourt.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 15,007.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur,—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre celles Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, maintenant en congé, en date du 17 août 1885, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, à savoir :—

Un certain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Bourgogne, Ursulines et Remparts, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital, sur 126 pieds 10 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage recouverte en ardoises, contenant 4 chambres et 2 cabinets, et une cuisine à un étage contenant 4 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant André Doriocourt, jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, on sur du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent au comptant, sur les lieux, au moment de l'adjudication.

—Ansel—

Le même jour et à l'endroit ci-dessus désigné, à midi et demi.

20 actions de $50 chacune du fonds capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans, d'après le certificat, No. 1587.

Conditions—Comptant sur les lieux.

18 août—18,22, 26, 8, 12, 19 sept.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

Succession de Lawrence F. Barrett.

No 11,823—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. Friedrich, Encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 15 juillet 1885 et rendu dans la première affaire ci-dessus intitulée, et secondement, conformément au jugement rendu par l'Honorable E. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et le 27 juin 1885 et signé le 22 juillet 1885, et rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée en second lieu, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'Ilet 53, borné par les rues Roman, St-Louis, Conti et Derbigny, et désignés par les Nos 22, 24 et 25, mesurant chacun, première ancienne, 27 pieds de façade rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, ensemble lignes parallèles, d'après un plan de C. A. Rodin, en date du 17 janvier 1849, et déposé au bureau de J. Richard, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en même temps que tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.

Les améliorations comprennent trois jolies et agréables maisons-cottages doubles en bois désignées par les Nos. 305, 307 et 309 rue Conti, ayant allées latérales et sous bois $10 par mois chacune, sans bains, à de bons locataires, et très désirables comme maisons de résidence et contribuant au bon placement d'argent produisant.

2° La maison de résidence en bois à un étage désignée par le No 232 de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Mirabeau, Bienville, Tonti et Dauphine. Le terrain porte le No 2 d'après un plan par arpentage par Duvaisin, en date du 4 février 1866, d'après lequel le dit terrain mesure 27 pieds, 1 pouce de façade rue Bienville, sur 100 pieds, suivant lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la maison de résidence en bois à un étage portant le No 232 rue Bienville.

Tous autres renseignements seront donnés à la vente.

Conditions.—Comptant en passant les titres—10 00 devant être payé au comptant sur les lieux et les acquéreurs devant assumer en sus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant Théo. Guyot, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 août—14, 16, 23, 30—sept 6, 13, 19.

Académie de St-Joseph.

LE 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes dans cette institution, située au coin des rues St-Philippe et Claiborne. Nous invitons les parents à ne pas retarder, par une prolongation de vacances, les progrès de leurs chères enfants. 16 août—16,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur.

Résidences Cottages et encoignure pour groceries,

Sur les rues Gravier, Perdido, Claiborne, Clara et St. Jane,

Toutes bien situées et dans le Premier District, près du marché Claiborne.

Dans l'affaire de la succession de Jas. McLaughlin, vs. succession de Catherine McLaughlin.

—Dossier No 14,894—

Ainsi que dans l'affaire de la succession de James McLaughlin vs. la succession de Catherine McLaughlin,

—Dossier No 15,006—

Vente à l'encan, pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arnele, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux jugements et ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un jugement et ordre par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Division "D," rendu le 20 juillet 1885 et signé le 24 juillet 1885, Dossier 14,894 dans l'affaire de la Succession de James McLaughlin vs. La Succession de Mme Catherine McLaughlin, et un jugement et ordre par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division "C," rendu le 5 août 1885 et signé le 12 août 1885, Dossier No. 15,006, dans l'affaire de La Succession du James McLaughlin vs. La Succession de Catherine McLaughlin, pour effectuer un partage, il sera vendu—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par les rues Gravier, Perdido, St-Jean et Bolivar, désigné par le No 1, et mesurant 32 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et de face sur la rue St-Jean de 120 pieds, et forme l'encoignure des rues Gravier et St-Jean. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, connu comme Nos 398 et 398½ rue Gravier, ayant cuve, hangar, lieux d'aisances, et loué à $8 par mois chaque côté ou $16 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises dans le fond du lot, connu comme Nos. 102 et 104 rue St. Jane, ayant 2 chambres et une cuisine, cuve sur chaque côté, hangar, lieu d'aisance, rapportant $7 par mois chaque côté. Toutes les bâtisses sur le dit lot rapportent $30 par mois.

2° **Un autre certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot adjacent à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné comme No 3, original No 30, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en brique à deux corps de logis avec mansarde, élevé de terre, le tout couvert en ardoises, connu comme les Nos 110 et 112 rue St Jane avec une cuisine en bois à deux étages, ayant six chambres de chaque côté, cuve, lieux d'aisance, hangar, loué à $10 par mois ou $20 pour le tout par mois.

3° **Un autre lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot adjacent à la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné comme lot No 4, original No 29, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces à 5 lignes, toutes les mesures sont entre lignes parallèles et au pied mamelon.

Ensemble une propriété acquise par James McLaughlin de Laurent Moreau, conformément à un acte passé devant Michael Gerrom, notaire, le 30 septembre 1850.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages recouverte en ardoises, ayant 4 chambres, et un cottage couvert en ardoises avec deux chambres et une cuisine, hangar, lieu d'aisance, cuve, connu comme Nos 114 rue St-Jane, loué à $— par mois.

5° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Perdido et Poydras, désigné par le No 7 et mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de face à la rue Perdido de 99 pieds 7 lignes et 92 pieds 8 pouces et 1 ligne sur l'autre côté près du lot No 8, et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois sur l'encoignure, connu comme le No 224 rue Perdido, en usage par une épicerie avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve, hangar, gaz, etc., et loué à $20 par mois, sans qu'un cottage à deux corps de logis dans le fond, connu comme les Nos 226 et 226½ rue Perdido, ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, loué à $5 chaque côté ou $10 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage en bois simple adjacent au même dans l'extrême fond du lot, connu comme le No 228 rue Perdido, et ayant 2 chambres, hangar, cuve, d'aisance, cuve, et rapportant 8$ par mois ou $96 par mois pour le tout sur le tout.

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Perdido et Clara, désigné comme lot No. 1 et mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes, et 117 pieds 2 pouces et 2 lignes qui le divise du lot No. 3 et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido et de Clara et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, avec mansarde et bois à deux étages dans le fond, faisant face aux rues Claiborne et Clara, ayant 4 chambres sur chaque cuve, etc., hangar couvert en ardoises, lieux d'aisances, etc., connu comme les Nos 95 et 95½ rue Claiborne et les Nos 124 et 124½ rue Clara; rapportant ensemble $ 40 chaque côté par mois, ou à peu près $80 par mois pour le tout.

7° **Un autre certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot et le même lot que la propriété décrite en dernier lieu, désigné par le lot No. 3, mesurant 22 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Claiborne, 31 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces et 2 lignes, et mesurant au lot No. 4, 40 pieds 5 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne latérale attenant au lot No. 2.

Les améliorations comprennent une résidence (cottage) en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises, sur chacune des rues Claiborne et Clara, de construction et de dimensions pareilles, semblable à celles attenant au lot No. 4 cuves, hangars, lieux d'aisance, etc., désignés par les Nos. 93 et 93½ rue Claiborne et Nos. 132 et 132½ rue Clara et rapportant le même revenu 8$ et $10 chacun ou environ $36 par mois.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et lot que celui décrit dans l'Ilet No 430, borné par les rues Perdido, Poydras, Clara et Claiborne, désigné par le lot No 1, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue Clara de 100 pieds, et formant le coin des rues Perdido et Clara.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, à l'usage de logis, ayant 4 chambres et 2 cabinets, et une cuisine, lieux d'aisance, hangar sur chaque côté, cuve, etc., rapportant 8$ par mois chaque côté ou $16 par mois pour le tout.

9° **Un autre certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot adjacent à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné comme No 3, original No 30, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en brique à deux corps de logis avec mansarde, élevé de terre, le tout couvert en ardoises, connu comme les Nos 110 et 112 rue St-Jane avec une cuisine en bois à deux étages, ayant six chambres de chaque côté, cuve, lieux d'aisance, hangar, loué à $10 par mois ou $20 pour le tout par mois.

10° **Un autre lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot adjacent à la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné comme lot No 4, original No 29, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces à 5 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue St-Thomas, sur 163 pieds 1 pouce de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Thalie et à 48 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur du côté le divisant du lot No 1.

Ensemble une résidence en briques à étage retirée de la rue ayant au rez-de-chaussée galerie sur la façade, corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger et galerie derrière. Au premier galerie sur la façade, quatre chambres à coucher et galerie derrière, une bâtisse en briques à étage servant de cuisine, au second quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, citerne, cour en briques et un jardin à gravement sur la façade. Gaz dans toutes les chambres.

Second District.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 18 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon 127 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du Dauphine, 127 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de Ste-Anne, 90 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne opposée vers la rue Dumaine, à laquelle profondeur le dit lot s'élargit de 10 pieds 2 pouces, sur une seconde profondeur de 37 pieds 3 pouces 5 lignes et 59 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en briques à étage avant au rez-de-chaussée un corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger et galerie derrière. Au premier galerie sur la façade, quatre chambres à coucher et galerie derrière, une bâtisse en briques à étage servant de cuisine, au second quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, citerne, cour en briques et un jardin à gravement sur la façade. Gaz dans toutes les chambres.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 301, renfermé par les rues Orléans, Dupré, St-Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurant comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 août—17,22,29—sept 5,12,19

"PROPRIÉTÉS DE CHOIX."

Joli Magasin à Deux Etages, rue de l'Union No. 14.

Résidence en Briques à Etage, rue Annunciation No. 104.

Grande Résidence en Briques à Etage, 9 sur la rue Bourbon No. 157.

Charmante Résidence sur la rue Ste-Anne No. 124, faisant face à la Place d'Armes.

Maison Double, rue Ste-Anne Nos. 177 et 179.

Une autre Maison, attenant à la propriété ci-dessus, Nos. 173 et 175 rue Ste-Anne.

Succession de Madame Hypolite Louise Deville, veuve de Henri Michel, décédée.

No 14,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 29 août, 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 août 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Montreuil, Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'Ilet No 7, renfermé par les rues Désiré, Piété, Remparts et St-Claude, lequel lot de terre mesure 53 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

2° Une autre portion de terre située dans le même district et lieu faisant partie d'un lot de terre désigné par les Nos 4 du dit Ilet No 7 et contigu au lot ci-dessus premièrement décrit, laquelle portion de terre mesure 21 pieds, plus ou moins, de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui en dépendent.

3° La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet renfermé par les rues Féliciana, Bons Enfants, Marais (ci-devant Moniers) et Montégut, et désignés par les Nos 2, 3 et 4 dudit Ilet. Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de façade à la rue des Bons Enfants sur 118 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 301, renfermé par les rues Orléans, Dupré, St-Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurant comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 août—17,22,29—sept 5,12,19

"PROPRIÉTÉS DE CHOIX."

Joli Magasin à Deux Etages, rue de l'Union No. 14.

Résidence en Briques à Etage, rue Annunciation No. 104.

Grande Résidence en Briques à Etage, 9 sur la rue Bourbon No. 157.

Charmante Résidence sur la rue Ste-Anne No. 124, faisant face à la Place d'Armes.

Maison Double, rue Ste-Anne Nos. 177 et 179.

Une autre Maison, attenant à la propriété ci-dessus, Nos. 173 et 175 rue Ste-Anne.

Succession de Madame Hypolite Louise Deville, veuve de Henri Michel, décédée.

No 14,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 29 août, 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 août 1885, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession, savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet renfermé par les rues Union Perdido, St Charles et Carondelet, lequel lot de terre mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue Union, sur environ 23 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces du côté de la rue St Charles et 94 pieds 10 pouces de l'autre côté vers la rue Carondelet.

Ensemble un joli magasin en briques à deux étages, portant le No 14 rue Union.

2° **Un lot de terre**, situé dans le même district et l'Ilet faisant partie d'un lot de terre désigné par les Nos 4 du dit Ilet No 7 et contigu au lot ci-dessus premièrement décrit, laquelle portion de terre mesure 21 pieds, plus ou moins, de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui en dépendent.

3° La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet renfermé par les rues Féliciana, Bons Enfants, Marais (ci-devant Moniers) et Montégut, et désignés par les Nos 2, 3 et 4 dudit Ilet. Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de façade à la rue des Bons Enfants sur 118 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 301, renfermé par les rues Orléans, Dupré, St-Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurant comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 août—17,22,29—sept 5,12,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. F. Barthelemy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 14,775.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau l'passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 août 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Montreuil, Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'Ilet No 7, renfermé par les rues Désiré, Piété, Remparts et St-Claude, lequel lot de terre mesure 53 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

2° Une autre portion de terre située dans le même district et lieu faisant partie d'un lot de terre désigné par les Nos 4 du dit Ilet No 7 et contigu au lot ci-dessus premièrement décrit, laquelle portion de terre mesure 21 pieds, plus ou moins, de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui en dépendent.

3° La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet renfermé par les rues Féliciana, Bons Enfants, Marais (ci-devant Moniers) et Montégut, et désignés par les Nos 2, 3 et 4 dudit Ilet. Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de façade à la rue des Bons Enfants sur 118 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 301, renfermé par les rues Orléans, Dupré, St-Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurant comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St-Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 août—17,22,29—sept 5,12,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 14,324.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 5 septembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazaris, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 30 juillet 1885, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

"Neuf lots de terre, situés dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Quartier et Hôpital, désignés comme lots Nos 6 à 14 inclusivement et mesurant comme suit: les lots 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces; le No 10 mesure 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et face de 118 pieds 3 pouces sur la rue Quartier. Le lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de 156 pieds 11 pouces et 2 lignes, et le lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de 157 pieds 1 pouce. Le tout sera vendu en bloc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Théodore Guyot, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 juil—18 25—août 1, 8, 15 22.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage.

Dans l'affaire de George Codfrey et als vs Mary et Emma Godfrey et als.

No 14,324.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de valeur dans le premier district sur la rue Melpomène, entre Prytania et St Charles.

Sur la rue Annonciation, entre Robin et Terpsichore.

A l'encoignure des rues Céleste et Felicity.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. FRIEDRICH, Encanteur, Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 7 juin 1885 et signé le 10 juillet 1885 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un lot de terre situé dans le faubourg Lacourse, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Nayades, maintenant St-Charles et Prytania. Le dit lot mesure, au pied mamelon, 28 pieds de face à la rue Melpomène, même dimension dans le fond, et 120 pieds de profondeur, étant désigné sur le plan de J. Pilie, en date du 23 décembre 1841. Ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec les autres lots de terre, acquis par William Godfrey, le 13 mars 1842, conformément à un acte passé pardevant Théo. Seghers, anciennement notaire. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le plan de J. Pilie, en date du 23 décembre 1841, comprenant un cottage à un étage, connu comme les Nos 3 et 5 rue Céleste et 25 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le tout sera formé en plus de 4 de A. Bruns et déposé avec H. B. Cenas, notaire. Etant la même propriété acquise par J. W. Godfrey de la Ville de Baltimore, conformément à un acte pardevant le dit notaire, le 16 avril 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville et dans l'Ilet formé par les rues Annonciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné comme lot No 1, conformément au plan annexé à l'acte de vente ci-dessous mentionné, fait par Rosalie Truxillo, épouse de Wm Godfrey, pardevant Robt. J. Kerr, notaire, en date du 8 mars 1853. Ensemble avec tout et tel quel un cottage à un étage, désigné par le No 182 rue Annonciation.

Conditions—Le tiers en plus comptant, au profit des vendeurs, et le reste à un et deux ans en billet spécial et garanti par hypothèque et privilège et lien de vendeur portant toutes les stipulations usuelles, pour cent l'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait en forcer le paiement. Les améliorations de chaque lot seront assurées au profit du vendeur et les polices d'assurances transférées au détenteur des billets. Les polices d'assurance actuelles seront aussi transférées à l'acquéreur et la prime non échue remboursée. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de vente, 10 pour cent du prix d'adjudication comptant en dépôt au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Jas. Fabey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 juil—18 25 août 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Mme Anna Bischof et d'Emile Bonquois.

No 14,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.; et

dans l'affaire de Louis Bonquois Jr. et autres vs.

Louis Bonquois Sr, et autres.

No 14,738.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrich Encanteur, bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 15 juillet 1885 et rendu dans la première affaire ci-dessus intitulée; et secondement, conformément au jugement rendu par l'Honorable E. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et le 27 juin 1885 et signé le 22 juillet 1885, et rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée en second lieu, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'Ilet 53, borné par les rues Roman, St-Louis, Conti et Derbigny, et désignés par les Nos 22, 24 et 25, mesurant chacun, première ancienne, 27 pieds de façade rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, ensemble lignes parallèles, d'après un plan de C. A. Rodin, en date du 17 janvier 1849, et déposé au bureau de J. Richard, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en même temps que tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.

Les améliorations comprennent trois jolies et agréables maisons-cottages doubles en bois désignées par les Nos. 305, 307 et 309 rue Conti, ayant allées latérales et sous bois $10 par mois chacune, sans bains, à de bons locataires, et très désirables comme maisons de résidence et contribuant au bon placement d'argent produisant.

2° La maison de résidence en bois à un étage désignée par le No 232 de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Mirabeau, Bienville, Tonti et Dauphine. Le terrain porte le No 2 d'après un plan par arpentage par Duvaisin, en date du 4 février 1866, d'après lequel le dit terrain mesure 27 pieds, 1 pouce de façade rue Bienville, sur 100 pieds, suivant lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la maison de résidence en bois à un étage portant le No 232 rue Bienville.

Tous autres renseignements seront donnés à la vente.

Conditions.—Comptant en passant les titres—10 00 devant être payé au comptant sur les lieux et les acquéreurs devant assumer en sus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant Théo Guyot, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 août—14, 16, 23, 30—sept 6, 13, 19.

Académie de St-Joseph.

LE 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes dans cette institution, située au coin des rues St-Philippe et Claiborne. Nous invitons les parents à ne pas retarder, par une prolongation de vacances, les progrès de leurs chères enfants. 16 août—16,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison en bois rue Villeré No. 342.

Succession de feue Caroline Jourdan. No. 14 987.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 septembre 1885, il sera vendu à midi, la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 août 1885:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, Columbus et Marais, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 90 pieds 10 pouces 10 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en bois ayant quatre chambres et d'autres améliorations.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions.—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1885.

16 août—10 22 29—sept 5 12 19

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Un riche ameublement de salon.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 22 août 1885, il sera vendu à l'encan au No. 232 rue Bienville, près Bourbon.

Un riche ameublement de salon acajou couvert en soie brochée. Un très joli ameublement en noyer couvert en jolie soie rep.

Conditions, comptant sur les lieux.

21août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Sophie Trignat de Beaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,858—Division "E"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avo